

# Théorème de Cauchy-Lipschitz

2013 – 2014

Référence : Jean-Pierre Demailly, *Analyse numérique et équations différentielles*, EDP Sciences, 2006.

On s'intéresse au problème de Cauchy

$$\begin{cases} X' = f(t, X) \\ X(t_0) = x_0 \end{cases} \quad (1)$$

où  $f : U \rightarrow \mathbb{R}^n$  avec  $U$  un ouvert de  $\mathbb{R} \times \mathbb{R}^n$  et  $(t_0, x_0) \in U$ .

**Définition.** On dit que  $f$  est localement lipschitzienne en  $X$  si pour tout  $(t_1, x_1) \in U$ , il existe un voisinage  $V$  de  $x_1$ , un voisinage  $W$  de  $t_1$  et  $k > 0$  tels que pour tous  $x, y \in V$  et tout  $t \in W$ ,  $\|f(t, x) - f(t, y)\| \leq k\|x - y\|$ .

## Théorème.

Si  $f$  est continue sur  $U$  et localement lipschitzienne en  $X$ , alors (1) admet une unique solution maximale.

*Démonstration.*  $f$  est continue sur  $U$  donc (1) est équivalent à

$$X(t) = x_0 + \int_{t_0}^t f(u, X(u)) du. \quad (2)$$

Soit  $V \in \mathcal{V}(x_0)$ ,  $W \in \mathcal{V}(t_0)$  et  $k > 0$  comme dans la définition du caractère localement lipschitzien de  $f$ , on peut supposer  $W \times V$  borné. On note  $M := \sup_{W \times V} f$ .

On se place sur un cylindre de sécurité : soit  $r > 0$  tel que  $\overline{B}(x_0, r) \subset V$  et soit  $T > 0$  tel que  $[t_0 - T, t_0 + T] \subset W$ . On note  $\mathcal{F}$  l'espace des fonctions continues de  $[t_0 - T, t_0 + T]$  dans  $\overline{B}(x_0, r)$  muni de la norme infinie, il s'agit alors d'un espace de Banach.

On définit l'opérateur  $\Phi$  sur  $\mathcal{F}$  par

$$\Phi(Y)(t) := x_0 + \int_{t_0}^t f(u, Y(u)) du.$$

Il faut d'abord que  $\mathcal{F}$  soit stable par  $\Phi$ .

$$|\Phi(Y)(t) - x_0| \leq |t - t_0|M \leq TM$$

donc en choisissant  $T \leq \frac{r}{M}$ ,  $\Phi(Y)$  est bien à valeurs dans  $\overline{B}(x_0, r)$  et donc  $\Phi$  définit bien un opérateur sur  $\mathcal{F}$  (ce choix garantit aussi que le cylindre considéré est bien un cylindre de sécurité).

Le but est maintenant de montrer que  $\Phi$  admet un point fixe en utilisant le théorème de Picard. En effet, l'équation (2) implique qu'une fonction  $X$  de classe  $\mathcal{C}^1$  est solution de (1) si et seulement si elle est point fixe de  $\Phi$ .

On va montrer que  $\Phi$  admet une itérée contractante. Soit  $Y, Z \in \mathcal{F}$ , montrons par récurrence sur  $p \in \mathbb{N}$  que

$$\forall t \in [t_0 - T, t_0 + T], \quad \|\Phi^p(Y)(t) - \Phi^p(Z)(t)\| \leq \frac{k^p |t - t_0|^p}{p!} \|Y - Z\|_\infty.$$

Cette inégalité est vraie pour  $p = 0$  et

$$\begin{aligned} \|\Phi^{p+1}(Y)(t) - \Phi^{p+1}(Z)(t)\| &\leq \left| \int_{t_0}^t \|f(u, \Phi^p(Y)(u)) - f(u, \Phi^p(Z)(u))\| \, du \right| \\ &\leq \left| \int_{t_0}^t k \|\Phi^p(Y)(u) - \Phi^p(Z)(u)\| \, du \right| \\ &\leq \left| \int_{t_0}^t k \frac{k^p |t - t_0|^p}{p!} \|Y - Z\|_\infty \, du \right| \\ &= \frac{k^{p+1} |t - t_0|^{p+1}}{(p+1)!} \|Y - Z\|_\infty, \end{aligned}$$

d'où le résultat. On a donc, pour tout  $p \in \mathbb{N}$  et tous  $Y, Z \in \mathcal{F}$ ,

$$\|\Phi(Y) - \Phi(Z)\|_\infty \leq \frac{k^p T^p}{p!} \|Y - Z\|_\infty.$$

Or  $\frac{k^p T^p}{p!} \xrightarrow{p \rightarrow +\infty} 0$  donc il existe  $p \in \mathbb{N}$  tel que  $\frac{k^p T^p}{p!} < 1$ . D'après le théorème de point fixe de Picard,  $\Phi$  admet un unique point fixe  $X$  sur  $\mathcal{F}$ , qui est donc l'unique solution de (1) sur  $[t_0 - T, t_0 + T]$ .

Cette solution se prolonge en une solution maximale. Supposons qu'il existe deux tels prolongements  $X_1$  et  $X_2$  sur deux intervalles  $I_1$  et  $I_2$ . L'intervalle  $I_1 \cap I_2$  est non vide car il contient  $[t_0 - T, t_0 + T]$ . Soit  $J$  le plus grand intervalle inclus dans  $I_1 \cap I_2$  et contenant  $[t_0 - T, t_0 + T]$  tel que  $X_1 = X_2$  sur  $J$ . Alors  $J$  est fermé dans  $I_1 \cap I_2$  car  $X_1 - X_2$  est continue. Si  $J \neq I_1 \cap I_2$ , alors on peut appliquer l'unicité locale précédemment démontrée en l'une des bornes de  $J$  et contredire la maximalité de  $J$ . Donc  $J = I_1 \cap I_2$ , d'où on déduit  $X_1 = X_2$  sur  $I_1 \cap I_2$  et, par définition de solution maximale,  $I_1 = I_2$ . Finalement,  $X$  se prolonge en une unique solution maximale.  $\square$